



Service de la
formation continue
CULTURE COTE-NORD

ADMISSIBILITÉ ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le programme d'aide à la formation continue s'adresse aux travailleurs culturels, aux artistes et artisans professionnels ou en voie de professionnalisation. Les artistes de la relève (35 ans et moins ou 5 ans et moins de pratique) sont aussi admissibles.

Admissibilité

Conditions d'admissibilité

Est admissible au programme de formation continue tout artiste professionnel ou semi professionnel, c'est-à-dire tout artiste qui, ayant acquis sa formation de base par lui-même ou grâce à un enseignement ou les deux, crée ou interprète des œuvres pour son propre compte, possède une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline et signe des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel.

Définition « Artiste professionnel »

Selon la [Loi sur le statut professionnel des artistes \(L.R.Q. chapitre S-32.01\)](#)

Possède le statut d'artiste professionnel le créateur du domaine des **arts visuels**, des **métiers d'art** ou de la **littérature** qui satisfait aux conditions suivantes :

- Il se déclare artiste professionnel;
- Il crée des œuvres pour son propre compte;
- Ses œuvres sont exposées, produites, publiées, représentées en public ou mises en marché par un diffuseur;
- Il a reçu de ses pairs des témoignages de reconnaissance comme professionnel, par une mention d'honneur, une récompense, un prix, une bourse, une nomination à un jury, la sélection à un salon ou tout autre moyen de même nature.

Selon la [Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement \(L.R.Q. chapitre S-32.1\)](#)

Possède le statut d'artiste professionnel du domaine de la **scène**, du **disque** et du **cinéma** une personne physique qui satisfait aux conditions suivantes :

- Elle pratique un art à son propre compte;
- Elle offre ses services moyennant rémunération, à titre de créateur ou d'interprète.

Culture Côte-Nord est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications.

Avec la participation financière de :



Service de la
formation continue
CULTURE CÔTE-NORD

ADMISSIBILITÉ ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Modalités d'inscription

Inscription

- Remplir le bulletin d'inscription et le retourner à Culture Côte-Nord, à l'adresse indiquée, **accompagné du paiement, au moins 10 jours ouvrables avant la tenue de l'activité**;
- Libeller votre chèque à l'ordre du CRCC de la Côte-Nord;
- Faire un chèque différent pour chaque formation choisie et indiquer le titre de la formation sur chaque chèque;
- Seule la réception de votre paiement confirmera votre inscription;
- Le bulletin d'inscription est disponible sur le site Web de Culture Côte-Nord : www.culturecotenord.com

Annulation

Si une formation est annulée par le Culture Côte-Nord les frais vous seront remboursés en totalité. Vous devez signifier une annulation de votre participation 7 jours ouvrables avant l'activité pour recevoir un remboursement. Le non-respect de cette clause entraîne un non-remboursement.

Adresse postale

Retourner à Culture Côte-Nord

22, place La Salle, 1^{er} étage
Baie-Comeau (QC) G4Z 1K3

Pour toute information

Contactez-nous au 418 296-1450 ou 1 866 295-6744 | TC : 418 296-1457
formation@culturecotenord.com

Culture Côte-Nord est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications.

Avec la participation financière de :